

LE « PHENOMENE SECTAIRE » A CARACTERE RELIGIEUX

Les «sectes» : une nouvelle forme de bonheur et de salut ou une pratique de terrorisme psycho-relationnel ? Elles ont aujourd'hui de nombreux visages dont certains se fondent complètement dans le paysage et d'autres se révèlent par leur extrémisme. Quoiqu'il en soit, de prime abord, les «sectes» font peur mais attirent l'intérêt et la curiosité.

Au cours des dernières décennies, notre société a connu une métamorphose religieuse considérable. Au 19^{ème} siècle en France, tout était «secte» à l'exception des catholiques romains. Dans les années 70 aux Etats-Unis, dans les années 80 en France, on a vu apparaître des «nouveaux mouvements religieux» appelés également «nouvelles sectes» qui n'avaient plus désormais, de rapport direct avec le religieux classique. Non seulement, le cadre de référence chrétien n'était plus de mise, mais les inspirations de ces groupements étaient de types thérapeutique et néo-oriental. En conséquence, on verra émerger progressivement, de ce moment-là à nos jours, une tout autre et nouvelle conception de ce qu'on entendra dorénavant par le terme de «secte».

Ainsi, une acceptation sémantique nouvelle vit le jour dans le grand public considérant par «secte», toute association présentant des caractéristiques totalitaires et que l'on accuse d'un certain nombre de méfaits. C'est dire que ce terme est devenu petit à petit un mot fourre-tout à partir duquel tout malentendu est devenu possible. Affirmer par exemple comme certains le font aujourd'hui que *«l'Eglise serait une secte qui a réussi»*, c'est se méprendre sur la signification de ce mot et la réalité qu'il recouvrait au moment où l'Eglise indivise s'est formée, et ce type d'affirmation est dès lors anachronique. Et c'est faire de surcroît, de notre civilisation occidentale tellement façonnée par la tradition judéo-chrétienne, comme le pense Adelbert Denaux - président du centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles en Belgique - l'héritière d'une «secte» au sens péjoratif du terme.

C'est pourquoi, afin d'éviter les amalgames courants, nous nous attacherons d'abord dans la présente étude à préciser ce qu'on entend par le terme de «secte» d'un point de vue étymologique, puis à partir des différentes formes de discours dans lequel nous le retrouvons actuellement. Nous tenterons ensuite d'élargir cette question de terminologie en nous demandant ce qu'on pourrait qualifier de «dérive sectaire».

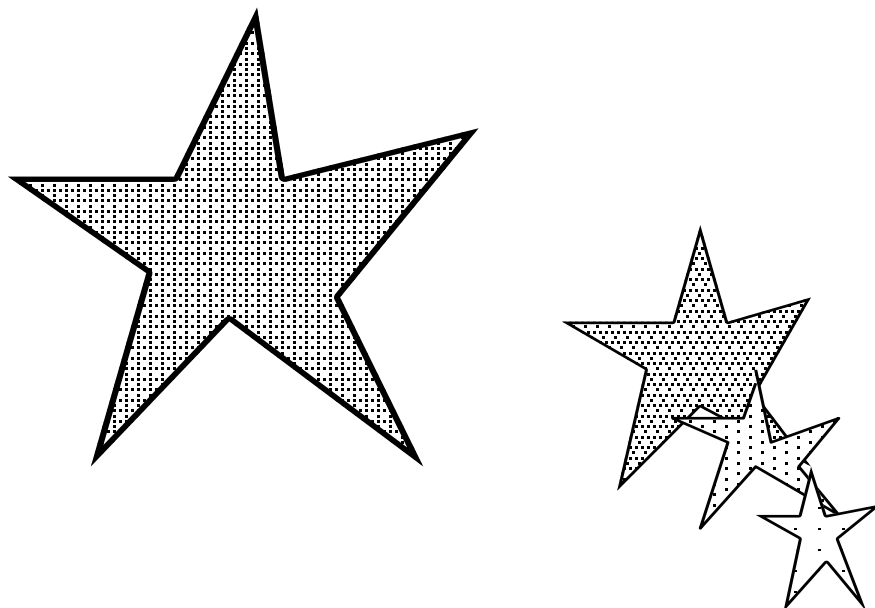
Historiens, sociologues, psychologues, théologiens et juristes ont examiné le phénomène et sont arrivés à des classifications et des typologies diverses des «sectes». Nous tenterons ainsi d'éclairer les questions que pose le développement de ces «sociétés» qui sont peut-être pour un certain nombre d'entre elles des «contre-sociétés».

Dès lors s'intéresser aujourd'hui à la question des «sectes» renvoie d'emblée à une réalité tellement complexe et mobile, qu'il serait prétentieux toutefois, de penser épuiser le sujet ou en rendre compte de façon définitive et exhaustive. Néanmoins, on ne peut rester indifférent à un phénomène qui connaît actuellement un tel foisonnement, car il met en jeu des attitudes et des façons de vivre particulières qui suscitent au moins, certaines interrogations légitimes de société : le religieux n'est plus désormais seulement de l'ordre de la sphère privée, mais aussi du domaine public.

Il ne s'agit cependant pas de nous positionner sur le bien-fondé de telle ou telle croyance, mais d'entendre l'interpellation qu'entraîne la prolifération de ce phénomène polymorphique dans le monde actuel, réfléchissant plus particulièrement dans notre analyse, au processus de manipulation mentale dont certaines «sectes» sont accusées. Nous nous intéresserons aux stratégies possibles de «décérébralisation» mises en place par certaines «sectes» considérées "dangereuses" et s'inspirant de connaissances de la psychologie moderne.

Enfin, en réaction aux agissements de «nouveaux mouvements religieux» caractérisés de "nuisibles" pour l'équilibre socio-individuel, nous proposerons quelques pistes dont nous espérons que tout en respectant le pluralisme religieux et idéologique qui s'est développé aujourd'hui, elles participeront à la lutte pour le respect de l'individu et la sauvegarde du bien-être social.

Notre démarche n'a donc pour autre objectif que d'espérer contribuer à la compréhension du phénomène sectaire à coloration religieuse et corrélativement au développement du sens critique toujours à réajuster dans un domaine aussi complexe et délicat.



1. Qu'est-ce qu'une «secte» ?

Le mot «secte» est généralement utilisé aujourd'hui dans un sens péjoratif, acquis depuis le XIX^{ème} siècle. Les définitions étymologiques préparent d'emblée à un usage effectivement orienté de ce terme.

1°) Du latin *sequare* = *suivre*, à partir du XII^{ème} siècle. Ceci suppose donc un gourou (*guide*) que l'on suit parce qu'il détient toute la vérité.¹

2°) Du latin *secare* = *couper*, à partir du XVI^{ème} siècle. Ceci indique qu'il s'agit d'un groupe de personnes qui se coupe volontairement d'une organisation dont elle serait en quelque sorte dissidente ou de l'ensemble de la société humaine telle qu'elle existe actuellement. Ceci se manifeste par la prétention à une idéologie, à des croyances, à des modes de vie différents de ceux communément admis.²

3°) Pour J. Bieder, psychiatre, il y a erreur sur le choix de la racine étymologique. Le mot viendrait du latin *sector*, fréquentatif de *sequi* qui signifie *suivre partout, adhérer complètement*. C'est par erreur qu'on le rapproche de *secare*.³

Si dans un certain nombre de cas, ces sens se rejoignent dans la réalité⁴ - étant reliés au fait qu'une adhésion à un maître inspiré provoque bien souvent une rupture à l'égard de la famille, du passé, de la société -, il n'en demeure pas moins que vouloir définir toute «secte» par le biais d'une telle approche - d'une telle interprétation étymologique - conduirait à une réduction niant la grande diversité que recouvre objectivement cette terminologie aujourd'hui.

D'ailleurs, il est devenu évident lors de discussions récentes entre spécialistes de la question que définir le mot «secte» de façon univoque s'avère être une tâche quasiment impossible. Car en fait, si l'origine étymologique de ce terme reste floue, **différentes formes de discours à propos du phénomène des «sectes» cohabitent et s'interfèrent également aujourd'hui.**

* **Des sociologues** classiques comme Max Weber et Ernst Troeltsch voyaient le phénomène de «secte» à une extrémité du parcours des formes de groupes religieux et celui «d'Eglise» à l'autre extrémité.

¹ M. BOUDERLIQUE, *Sectes, Les manipulations mentales*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990, p. 13.

² M. BOUDERLIQUE, *Sectes, Les manipulations mentales*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990, p. 13.

³ J. BIEDER, *Sur le rôle des dites «sectes»*, Annales Médico-Psychologiques, 1980, 138/2, pp. 336-347.

⁴ C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1990, p. 14.

Les sociologues de nos jours⁵ ont apporté des nuances importantes à cette vision. En tout cas, ils ne formulent pas de jugement de valeur moral ou doctrinal à propos des prétendues «sectes». Peut-être parce que la notion de «secte» se révèle toute relative et étroitement liée à un cadre socio-culturel. Loin de constituer un absolu, elle varie au gré des contextes culturels : ce qui se trouve qualifié de «secte» ici, ne le sera pas forcément ailleurs⁶.

- * **Les historiens**, pour leur part, constatent que les «sectes» sont des groupes ou groupuscules qui, à un moment donné de l'histoire, se sont séparés de l'Eglise-mère. Mais elles continuent à circuler dans l'orbite de cette Eglise et veulent restaurer la pureté et le radicalisme des origines qui, à leur avis, ont été perdus dans la grande Eglise.
- * **Les théologiens** ajoutent à cette dimension historique une dimension doctrinale affirmant que les «sectes» adhèrent à des conceptions morales et doctrinales différentes de celles de l'Eglise-mère : les «sectes» ont donc une connotation hérétique.
- * De leur côté, **les juristes** et les milieux juridiques mesurent le caractère potentiellement dangereux des «sectes» dans leur relation à la loi et à leur tendance à violer la législation en vigueur. Ils se demandent aussi dans quelle mesure il est nécessaire de faire une loi anti-«secte». Dans le langage usuel, le mot «secte» possédant une connotation péjorative, certains proposent de parler plutôt de «(nouveaux) mouvements religieux» ou de faire une distinction entre «sectes» et «sectes nuisibles».
- * **Les médias** embraient quant à eux, sur le sens populaire du terme, et souvent, ne mettent en lumière que les aspects sensationnels de la question.
- * Il y a, enfin, le discours de **ceux qui se sont écartés de l'Eglise**, des **non chrétiens**, des «**non croyants**» ou des «**athées combattants**», pour qui bien des distinctions sont incompréhensibles ou inacceptables. Ils sont enclins de temps en temps à confondre les «sectes» proprement dites des «mouvements religieux» authentiques ou même à qualifier de sectaire toute forme de religiosité.

En conséquence, il reste une imprécision flagrante autour de ce mot et une difficulté à cerner avec précision le contenu du terme qu'il faudra toujours "redéfinir" selon le contexte. C'est pourquoi il vaut peut-être mieux ne pas partir d'une discussion terminologique sans doute insoluble - «Qu'est-ce qu'une secte ?», «Ce groupe est-il ou non une secte?» - mais plutôt du phénomène signalé «d'abus du religieux et du spirituel», qui peut en principe se produire partout où existent des communautés ou des groupes religieux.⁷

⁵ W.S. BAINBRIDGE, *The Sociology of Religious Movements*, New York/London, 1997 ; E. BARKER & R. SINGELENBERG, *New Religious Movements. A Practical Introduction* (HMSO, 3) London, 1989 ; 3^{ème} éd. 1992 ; trad. néerl. *Nieuwe religieuze bewegingen. Een praktische inleiding*, Kok : Kampen, 1996 ; J.A. SALIBA, *Perspectives on New Religious Movements*, London, 1995 ; B. WILSON, *Les sectes religieuses* (Univers des Connaissances), Paris, 1970 (256 p.)

⁶ J.-F. MAYER, *Les sectes*, Paris, Cerf-Fides, 1987, p. 14.

⁷ C. DELHEZ, A. DENAUX, *Eglises, «sectes» et nouveaux mouvements religieux*, Namur, Fidélité, 1999, pp. 22-24.

Ainsi, plutôt que de vouloir absolument donner une définition de ce qu'est une «secte», **il est peut-être préférable de tenter de repérer voire d'énumérer des tendances, des comportements sectaires conduisant à ce qu'on pourrait appeler la «dérive sectaire»**. C'est la tentation et le risque de tout groupement humain, et dès lors, la réalité sectaire dépasse les frontières de la religion et des Eglises⁸. **La formation des «sectes» est un phénomène humain⁹ qui se retrouve aussi bien dans le domaine idéologique, social et politique que religieux. Néanmoins, particulièrement en religion, l'homme désire être sûr, sûr de son salut, sûr de son Dieu, sûr de ne pas se tromper, ce qui favorisera d'autant plus la «dérive sectaire»**.¹⁰

Proposons dès lors, quelques éléments fondamentaux pouvant servir de critères pour faire la distinction entre mouvements à «dérive sectaire» et autres groupements. Sachant toutefois, qu'il s'agit de **distinguer les groupes religieux où cette dérive est de caractère structurel et ceux où elle se produit occasionnellement**.¹¹

2. La «dérive sectaire»

Tout d'abord, il s'agit d'éviter absolument tout jugement hâtif et d'essayer de commencer par comprendre, en se gardant soigneusement de tout amalgame, de toute appréciation globale. Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de minimiser les drames

⁸ Comme l'estime Myriam VAN MINNENBRUGGEN, Permanente au C.E.F.A., hormis le fait qu'il existe bien des «sectes» «renommées et dangereuses», **il faut être conscient que la dérive sectaire menace tout groupe, et que celle-ci prend insidieusement naissance au sein même de la quête qu'a tout individu, de tout temps, de développer le besoin d'appartenance à un groupe...** sécurisant, maternel, ... Très vite, spontanément presque, tout groupe se choisit un leader qui, outre son charisme, aura pour qualité : la générosité, la disponibilité, l'honnêteté même ... Pourtant, c'est dès cette "désignation" que le danger guette car, si le leader n'est pas assez attentif, ne garde pas suffisamment son esprit critique, il se laissera griser par le succès. Il s'appropriera la loi dont il ne devait être que le garant... Téléguidé par les autres individus en quête de maître, d'une "mère parfaite", peut se réveiller en lui la nostalgie qui sommeille en chacun de nous, celle du pouvoir absolu. Le leader se transforme en "gourou" et la relation démocratique du départ devient progressivement totalitaire...

⁹ **Etudiant ce comportement, il ne s'agit donc pas d'isoler d'emblée ce mécanisme mental comme étant spécifique à la psychologie religieuse, et ce, même si une coloration religieuse peut s'y retrouver dans un grand nombre de cas. Cette considération évite de s'enliser dans des discussions portant sur des contenus de croyances, permettant ainsi, d'évaluer d'abord, des individus et des groupements sous l'angle de la psychologie classique** : par exemple, en réfléchissant à partir des besoins fondamentaux d'un être humain, quelle que soit son origine ethnique.

¹⁰ C'est oser reconnaître que même dans l'Eglise catholique, elle peut également se retrouver ! Il suffit de se souvenir de l'Inquisition, de l'enrichissement des clercs et des abbayes à certaines époques... Toutefois, les durcissements de doctrine, les étroitesse d'esprit et le rigorisme pratique ont engendré des attitudes et des pratiques contre lesquelles les grandes Eglises ont réagi régulièrement par des mouvements de réveil, de réforme, de renouveau. Cette dérive est toujours pernicieuse, quel que soit le groupe où elle se manifeste. Mais dans certains groupes, elles sont plus présentes qu'ailleurs... in C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1990, p. 14-15. & R. de HAES, *Les sectes, une interpellation*, Limete/Kinshasa, Saint Paul Afrique, 1989, p. 9.

¹¹ C. DELHEZ, A. DENAUX, *Eglises, «sectes» et nouveaux mouvements religieux*, Namur, Fidélité, 1999, p. 25. **Il s'agit ainsi de nuancer la «dérive sectaire» qui guette naturellement tout groupement humain et celle qui est "pensée" par une personne ou un clan dirigeant une «organisation»**. Bien qu'on ne dira jamais suffisamment, combien dénoncer des pratiques de manipulation mentale demande une extrême vigilance et perspicacité.

biens réels parfois provoqués par certains comportements fanatiques ou d'approuver les méthodes contestables utilisées par quelques-uns, mais seulement de rappeler qu'on ne peut voir dans tous les cas un dénominateur commun ou une constante absolue des phénomènes non conformistes.¹²

Si les sociologues parlent plus volontiers aujourd'hui de «nouveaux mouvements religieux» ou encore de «groupes religieux minoritaires», parmi ceux-ci, **certains sont reconnus comme particulièrement dangereux, car ils vont à l'encontre des droits de l'homme.**¹³ Bien que souvent ces mêmes mouvements brandissent l'article 18 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme selon lequel : *«Toute personne a droit à la liberté de religion»* : ce droit impliquant la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement de rites spécifiques. Ils y annexent parfois aussi les articles 19, 20 et 26, et ce..., tout aussi partiellement : *«Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression,...»*, *«Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association...»*, *«Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.»*

Toutefois, l'article 18 fait référence également au droit à la liberté de pensée et de conscience. Est-il réellement toujours respecté par ces «mouvements» ? Pourquoi par ailleurs, d'autres articles ne sont jamais cités, comme par exemples l'article 4 : *«Nul se sera tenu en esclavage ni en servitude...»*, l'article 5 : *«Nul ne sera soumis... à des traitements dégradants»*, l'article 12 : *«Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. ...»*, l'article 16 : *«(2) Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des époux. ...»*, l'article 24 : *«Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et des congés payés périodiques.»*

Certes pour en revenir à l'article 20, il est bien affirmé que *«toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association...»* mais... *«pacifiques»*. Pourtant, n'est-ce pas des adeptes de «l'Eglise de Scientologie» qui en 1993, furent condamnés pour “association de malfaiteurs”?

Si un malaise juridique subsiste souvent par crainte de faire un amalgame entre «organisations religieuses inoffensives» et «groupements religieux nuisibles» au nom de la liberté religieuse, refusant d'introduire un esprit d'inquisition - ce qui est évidemment parfaitement respectable -, **il n'en demeure pas moins qu'à notre sens, un certain nombre d'investigations doivent être réalisées, au nom précisément des Droits de l'Homme, afin de dénoncer et de condamner tout mouvement indépendant des grandes traditions religieuses, mais également, tout corpuscule, toute tendance «sectaire» au sein des dites «grandes religions»**, et ce, dans l'esprit du dernier article de la Déclaration : *«Aucune*

¹² J.-F. MAYER, *Les sectes*, Paris, Cerf-Fides, 1987, p. 120.

¹³ C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1996, p. 17.

disposition de la Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.»

Si par ailleurs, «l'Eglise de Scientologie» affiche en Europe le statut de religion qu'elle a obtenu aux Etats-Unis, comme gage de crédit, il ne faut toute même pas oublier trop vite que cette grande nation que constituent les U.S.A, n'a toujours pas aujourd'hui signé la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 !

C'est à partir d'une telle réflexion de base qu'il nous semble possible d'énumérer un certain nombre de paramètres contribuant à produire des pratiques que nous qualifions de «sectaires». Nous les avons répertoriés en quatre grands types auxquels des nuances doivent être apportées¹⁴ :

- * **la fermeture d'un groupe sur lui-même** intégrant un despotisme¹⁵ incontesté et incontestable (*soit individuel, soit "gouvernemental"*)¹⁶, et manifestant une obsessionnelle "méfiance" à l'égard du "monde extérieur" prônée précisément par ce despotisme ou l'organisation en cercle fermé d'un groupe se coupant partiellement¹⁷ ou totalement du monde commun¹⁸ ;
- * **un conditionnement psychologique** dans le recrutement, des campagnes trompeuses de prosélytisme ou de présentation de soi ;
- * **des techniques permettant de contrôler et de maintenir voire de réintégrer des membres** révélant une volonté de domination psychique, mentale sur les individus ;
- * **l'exploitation financière¹⁹ et/ou autres²⁰ des membres** manifestant une volonté d'emprise matérielle sur les personnes, et comme précédemment, de soumission psycho-mentale.

¹⁴ Certains auteurs ajouteront le fait que dans bien des cas les «sectes» s'approprient les grands textes religieux de l'humanité et en font une lecture toute personnelle, et ils y voient donc là, une manipulation de textes sacrés. cf. par exemple C. DELHEZ, *Nouvel Age et nouvelles religiosités. Regard chrétien*, Toulouse, Christ Source de Vie / Fidélité, 1994, pp. 36-42.

¹⁵ Avidité sans scrupules du «gourou» ou du «clan directeur» en ce qui concerne la richesse et la puissance, s'exprimant souvent en mégalomanie ; volonté de domination du monde : le pouvoir politique et économique / l'argent.

¹⁶ Bien que l'on retrouve forcément toujours un "penseur-fondateur" à l'origine d'une «secte», il faut préciser que certains «mouvements» existent à partir de la personnalité d'un seul homme et s'éteignent à la mort de celui-ci, d'autres par ailleurs, subsistent après le décès du "gourou" et le pouvoir absolu, arbitraire et oppressif est dorénavant aux mains d'un clan hermétique au-dessus de la pyramide.

¹⁷ Les adeptes de l'Eglise de Scientologie par exemple sont de deux catégories : l'une complètement coupée du monde et l'autre immergée dans la société pour "rabattre le gibier". in C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1996, p. 29.

¹⁸ Il faut entendre par "cercle fermé" ce qui coupe un groupe du point de vue de sa vision du monde de la perception communément admise, et non seulement d'un nombre d'adeptes d'une même idéologie qui vivraient géographiquement retirés par rapport à la société. Nous pensons par exemple aux Témoins de Jéhovah qui vivent dans le monde mais qui se situent à contre-sens de la science d'aujourd'hui : par rapport à la médecine (*refus de la transfusion sanguine*), à l'astrophysique (*hypothèses des origines contestées par des arguments "religieux"*), ...

¹⁹ Pompes financières des adeptes en les faisant travailler comme bénévoles, en leur octroyant des "formations" onéreuses, en exigeant des donations.

²⁰ Par exemple, sexuelle.

Par ailleurs, il est évident que les buts réels - plus ou moins occultes - qui motivent les dirigeants de «mouvements sectaires organisés et structurés» sont loin des prétentions affichées, ce qui les rend évidemment d'autant plus difficilement repérables.

Critères de dangerosité d'un groupe "bizarre"²¹ ou inconnu

- 1°) La question du pouvoir : *pouvoir non partagé, incontesté et incontestable* ;
- 2°) La question du leader : *autorité absolue* ;
- 3°) La question de la structure interne : *perte de la liberté, ...* ;
- 4°) La question des finances : *malversations, ...* ;
- 5°) La question de la vie des adeptes : *pas de sécurité sociale, ...*

R. QUERINJEAN
Professeur de Psychologie à
l'Université Catholique de Louvain

Les moyens organisés se résument toujours dans l'exploitation éhontée d'adeptes asservis à leur insu par des manipulations mentales à une théorie, une idéologie, ou à une croyance.

Toutefois la plus grande prudence s'impose à cet égard dans la mesure où **il est non seulement très difficile de prouver qu'une manipulation mentale ait été opérée, mais également de résister à la tentation de condamner hâtivement un «groupement religieux» qui propose une autre manière de vivre la spiritualité de l'être humain que celle que nous envisageons par le biais de notre propre ancrage religieux, idéologique, culturel.** Il ne faudrait donc pas tomber dans la chasse aux sorcières. La «sectophobie» recouvre souvent une attitude inconsciemment antireligieuse²².

Cela étant précisé, nous pouvons néanmoins nous interroger sur l'existence ou non d'éventuels "comportements à risque" qui conduiraient certaines personnes à se faire enrôler.

3. Profil(s) type(s) d'adeptes potentiels ?

Une vie bien menée implique pour tout homme une recherche continue d'équilibre dans et entre tous les domaines de son être : matériel - physique & émotionnel - affectif (*sentimental, familial*) & mental - psychologique & spirituel.

Dans la vie telle que nous en faisons l'expérience, l'équilibre parfait n'existe pas, il n'est jamais totalement atteint, car lorsque nous croyons l'avoir saisi, il nous échappe : il est toujours à chercher, à viser, et ... à "rétablir" !

²¹ Attention cependant, tout ce qui a un comportement bizarre n'est pas forcément dangereux. Il ne faudrait pas que la suspicion actuelle rende à terme toute expérience communautaire suspecte, voire impossible.

²² C. DELHEZ, A. DENAUX, *Eglises, «sectes» et nouveaux mouvements religieux*, Namur, Fidélité, 1999, p. 14.

Autrement dit, tout homme au quotidien est confronté à un déséquilibre "naturel" de l'existence humaine, mais c'est dans la manière de le gérer que la personnalité, l'éducation, le groupe, ... joueront un rôle essentiel et existentiel.

Dès lors, **toute personne fragilisée par des déséquilibres, des manques ou tout simplement en recherche d'un supplément de sens devient susceptible de se faire happer par des «groupements aliénants»**.²³

En arrière-fond de cette réalité, il faut souligner différents éléments d'ordre sociologique contribuant à l'émergence d'intérêts pour les «nouvelles spiritualités» :

- * la crise de civilisation ;
- * la vague décapante de la sécularisation ;
- * les grandes religions ont perdu de leur impact ;
- * la nouvelle génération où se "multiplient les seuls" ;
- * le retour du religieux.²⁴

Les «sectes» fournissent une réponse à la frustration de l'homme face à l'échec du modèle de société qui lui est proposé. Elles rencontrent un besoin de communautés plus chaudes dans un "un univers glacé de solitude". Elles offrent une sécurité à ceux qui se sentent perdus dans cette civilisation aux mutations rapides. Elles redonnent confiance à ceux qui sont déçus par l'évolution du monde, de leur Eglise, de leur famille. Elles sont un «prêt-à-porter idéologique» confortable.²⁵

Quelques statistiques

De 1900 groupes religieux dans le monde au début du siècle, on est passé à 22 000 aujourd'hui.

En France, on estime à environ 250 le nombre des sectes et à 150 000 (1990) celui de leurs membres (*la moitié sont Témoins de Jéhovah*).²⁶

Toujours dans le même pays, selon l'enquête réalisée en 1996, il y aurait 173 sectes dangereuses et 800 filiales. Ces groupements rassembleraient 160 000 adeptes (*dont 130 000 Témoins*) et 100 000 sympathisants. Ce chiffre a doublé en treize ans. 800 dénominations spiritualistes sont dénombrées chaque année dans le *Journal officiel* de France.

En Belgique, une centaine de sectes, groupes initiatiques ou "nouveaux mouvements religieux" rassemblent sans doute un total de 50 000 membres (*dont 25 000 Témoins de Jéhovah*). Une cinquantaine sont nuisibles, voire dangereux selon la Sûreté de l'Etat (fév. 1996). Près de 10 000 personnes y sont engagées quotidiennement, selon le journal *Le Soir*²⁷.

²³ Il faut noter que les «nouvelles sectes» recrutent de préférence dans les milieux socialement et culturellement aisés. C'est ainsi que le milieu intellectuel, scientifique, médical, artistique est très souvent concerné par le phénomène sectaire. Néanmoins, les écrits de médecins, de scientifiques émanant de milieux sectaires intègrent classiquement des éléments subjectifs et "religieux", qui déforcent considérablement la rigueur qui donne sa crédibilité à la science moderne.

²⁴ Cf. à cet égard C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1996, p. 3-13.

²⁵ C. DELHEZ, *Nouvel Age et nouvelles religiosités. Regard chrétien*, Toulouse, Christ Source de Vie / Fidélité, 1994, p. 36.

²⁶ C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1990, p. 1.

²⁷ C. DELHEZ, *Les sectes*, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1996, p. 1-2.

Vu une telle prolifération, tentons d'affiner notre approche du phénomène à partir de ce que ces «nouveaux groupements religieux» proposent. Pouvons-nous dégager quelques constantes?

4. Que proposent les «sectes» ? Pourquoi attirent-elles ?

On peut distinguer deux grands types de réponses sectaires :

- * **A caractère «matérialiste»** : réussir sa vie par l'amélioration des ses propres potentialités. Elles vont soi-disant offrir des moyens d'améliorer à bon compte (*d'efforts personnels*), les capacités mentales, physiques, de savoir d'habileté à communiquer et à convaincre, ...
- * **A caractère «religieux»** : cheminement vers la "perfection" ou la "sainteté" en préservant son âme de ce monde.²⁸

Il faut constater que l'attractivité des «sectes» repose sur un certain nombre d'éléments qui en font la "vitrine" :

- * Insistance et mise en valeur des potentialités de chacun.
- * Réussite positive : se sentir plus heureux en famille.
- * La promesse d'un bonheur assuré.
- * Cheminement personnel : la foi émerge d'une expérience personnelle.
- * Salut ici et maintenant.
- * Techniques concrètes d'évolution.
- * Réconciliation du corps et de l'esprit, et des émotions.
- * Dimension rituelle et festive.
- * Petits réseaux relationnelles "familiaux".
- * Etre acteur de sa vie et du salut du monde.
- * Toutes les religions se valent, et le mouvement est l'avant-garde.²⁹

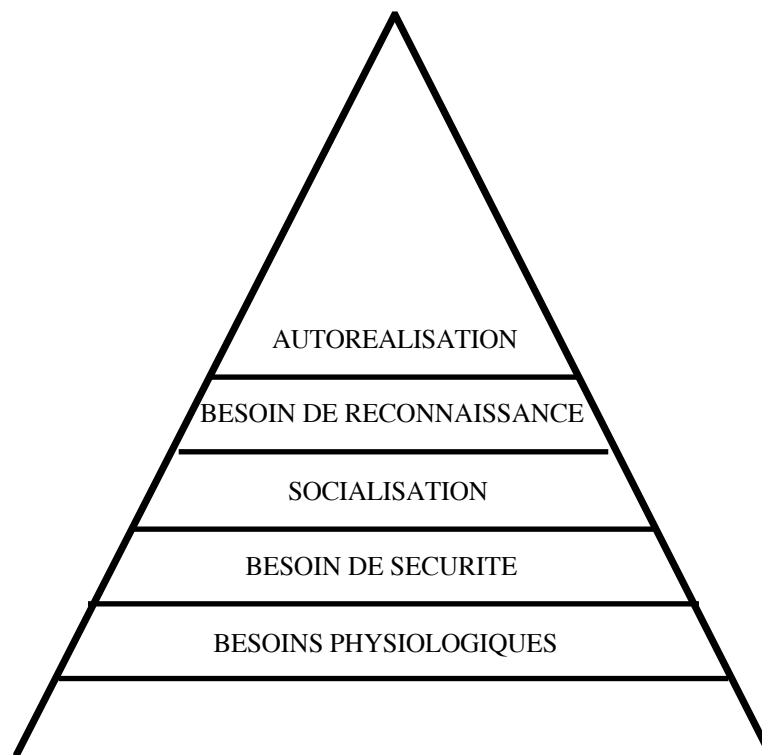
N'oubliant d'aucune sorte les réserves qui s'imposent quant au discernement extrêmement délicat en cette matière, il nous semble pourtant capital de préciser - voire de dénoncer - à partir de notions psychologiques de base, comment certaines «sectes» ont institutionnalisé la notion "d'emprise" passant de la séduction à la destruction du «Moi» pour reconstituer un faux «Moi».

²⁸ M. BOUDERLIQUE, *Sectes, Les manipulations mentales*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990, p. 19.

²⁹ Extrait d'une conférence Madame L. VOYE (*professeur de sociologie à l'UCL*) du 04-10-96.

5. Techniques d'approche et de manipulation

L'homme cherche toujours en errant dans différents domaines, à satisfaire ses besoins et ses désirs, d'une manière ou d'une autre. Mais parler d'emblée de besoin religieux comme d'une "motivation spontanée" inscrite dans la nature de l'homme, nous semble discutable. N'est-ce pas seulement a posteriori que l'individu peut se dire que finalement sa recherche était la recherche de Dieu ? **Prendre d'abord en considération le processus évolutif des besoins humains comme support d'analyse pour comprendre l'action des «sectes nuisibles», nous paraît plus pertinent que de justifier globalement les adhésions à ces «nouveaux mouvements religieux» par une recherche de sacré uniquement.** Bien que les processus motivationnels soient fécondés par l'histoire personnelle, familiale et sociale de chaque individu, il nous semble pourtant intéressant de prendre comme point de départ ce qu'a proposé le psychologue Abraham Maslow dans son essai de résumer l'ensemble des besoins d'un être humain, quelle que soit son origine ethnique, qu'il répartit en cinq catégories et qu'il représente sous la forme d'une échelle - d'une pyramide - à cinq niveaux.



Hiérarchie des besoins selon MASLOW

Pourquoi une échelle ? Parce que l'évolution de ces besoins chez le sujet est progressive, et que, en général, les besoins "du dessus" n'apparaissent que lorsque les besoins essentiels pour la survie sont satisfaits : en fait, la transition n'est pas brutale, mais évoque plutôt un "fondu-enchaîné".

Comment comprendre la stratégie classique de «déconstruction» de la personnalité à partir de cette hiérarchie des besoins de Maslow ?

Voyons cela de façon schématique et systématique comme un ligne directrice qui devra être adaptée selon les «mouvements».

* **Attirer, séduire, motiver l'adhésion d'essai** : selon les personnes, l'attractivité sera différente, mais présente d'une manière ou d'une autre l'appât de l'autoréalisation de soi qui sera l'occasion de justifier la mise en dépendance.

* **Travail de déstructuration** (*machine à fabriquer de l'angoisse*) :

- **besoins physiologiques** (*carences alimentaires, jeûnes, privation de sommeil, contention urinaire provoquant des intoxications, exercices respiratoires hyperoxygénés provoquant une ivresse d'oxygène, systèmes respiratoires exagérant les phases d'apnée provoquant une intoxication carbonique du sang, interdits sexuels dictatoriaux ou hyperérotisation, décalages systématiques des cycles temporels de la vie du groupe ...*) ;
- **besoins de sécurité** (*cadre insolite, dépaysement, obéissance à des individus mal connus, au statut non clairement identifié ou à des consignes arbitraires et paradoxales, culture de l'étrange, ignorance de ce qui va se passer, des buts à court et long terme ...*) ;
- **besoins d'appartenance à un groupe** (*déracinement familial, culturel, ...*), **à un clan, à une "société", besoin d'estime et de reconnaissance de soi** (*confessions publiques ou privées imposées*) ;
- **besoin de réalisation de soi** (*exigence de témoignages personnels, ...*), **d'esthétique et d'éthique** (*changement imposé de l'échelle des valeurs*).

* **Travail de reconstruction** : utilisation de l'angoisse précédemment obtenue pour établir un mode de vie tout à fait transformé et filtré selon les critères exclusifs de la «secte».

* **Maintien de la dépendance et irréversibilité** par la «progression initiatique» sans fin.³⁰

Il s'agit donc de rencontrer les besoins et désirs de l'homme en général et de la personne en particulier, et corrélativement, de travailler sur les manques et les déséquilibres en général, et de la personne en particulier, pour exercer une manipulation mentale de base.

Il s'agit d'amener le plus rapidement possible l'adepte à un point de non-retour tel que :

- * son monde ne puisse plus être autre que celui que constitue la «secte»,
- * son «Moi» soit en conformité et en fusion avec le «Moi» collectif de la «secte»,

³⁰ D'après M. BOUDERLIQUE, *Comprendre l'action des sectes, Ré-agir face aux sectes*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1995, p. 85-89.

* son «Je» soit remplacé totalement par ce que dit le «gourou» auquel l'adepte doit s'en remettre de lui-même.

Pour réaliser le plus vite possible la perte du «Je», la «secte» pourra utiliser en synergie des méthodes diverses.

C'est ainsi que l'immersion dans un groupe déjà formé et rompu à l'accueil des nouveaux, sous prétexte par exemple de «rencontres» ou de «séminaires spécialisés» aura pour effet :

- * de profiter des phénomènes parfaitement connus de la sociologie des groupes restreints pour intégrer le sujet en «fusion» et en minimisant toutes ses capacités critiques ;
- * d'assujettir le sujet à un rythme de vie carencé en sommeil, sans moments possibles de solitude qui permettraient de prendre des distances et de réfléchir à ce qui se passe ;
- * de soumettre le sujet à un régime d'alimentation brutalement différent de celui qu'il pratique habituellement et sous-alimenté ou carencé ;
- * de le faire participer à des cérémonies ou des activités qui le mettent en situation proche de l'auto-hypnose et accroissent considérablement sa suggestibilité ;
- * de le couper de tous ses repères habituels et de n'entendre parler que le langage propre à la «secte».

En dehors de ces conditions particulières d'isolement les «sectes» pratiquent habituellement au moins plusieurs des procédés suivants :

* **la méditation** pour mettre en sommeil temporaire toute activité, théoriquement du «Moi». Ce conditionnement guidé par le «Maître» ensuite par l'adepte lui-même (*selon des critères qui lui ont été inculqués*) a pour but premier d'annihiler toute forme d'esprit critique. Pour en arriver là, il faudra amener l'adepte à «se libérer de ses manques» en «se faisant plaisir» par une fuite hors du réel via des techniques de relaxation, des musiques planantes, ...

Très vite, cette soi-disant méditation devient un moyen de fuite du réel tout à fait analogue à une drogue et produit les mêmes effets d'accoutumance.

Au contraire, celui qui pratique la véritable méditation, à sa mesure et dans laquelle il n'est nullement question de se faire plaisir en se détachant de la responsabilité de soi-même, en sort parfaitement disponible pour toute action et l'esprit libre puisque ce qu'il a recherché n'était pas l'euphorie affective artificielle, mais le contrôle de son «Moi» (*c'est-à-dire de l'«ego»*) par son «Je» (*c'est-à-dire la personne*).

* **les purifications**

Les diverses formes de "purifications" pratiquées par les «sectes» ne sont que l'exagération outrancière, déséquilibrée et hors de propos, de pratiques qui, plus mesurées, ne pourraient avoir pour la plupart d'entre elles que des effets bénéfiques sur le corps et sur le «Moi» psychique. C'est d'ailleurs parce que ces méthodes sont connues (*sous leur forme raisonnable*) que les adeptes ne s'en méfient pas :

- la "purification" par régime alimentaire : *le jeûne, ...* ;
- la purification par élimination physique : *le sport, le sauna, ...* ;
- la purification par la veille : *ne pas sombrer dans le sommeil, ...* ;
- les «purifications religieuses» : *prières en communs, récitation ou chants psalmodiés, ...* ;
- le retrait hors des lieux habituels de vie : *mise à distance du quotidien, retraite, ...*

* **Un langage** propre à la «secte» mis en place et étudié pour appauvrir le symbolisme des mots.

Ce langage n'a pas pour vocation une communication universelle, mais au contraire un dé-fense des «secrets» de la «secte» et l'enfermement des adeptes dans une communication déli-bérément appauvrie ne permettant plus la compréhension classique de ce qui peut être dit dans le monde commun des hommes.

Dans tous les cas, ces langages comprennent trois types de mots :

- des mots tout à fait courants employés dans leur sens habituel ;
- des mots employés dans un sens légèrement dévié du sens habituel :
Exemple de définition déformée : «Gain» = «une victoire, une réussite ou une réalisation» ;
- soit des mots connus mais employés dans un sens complètement différent et propre à la «secte», soit des mots fabriqués de toute pièce, soit encore des mots étrangers, dont le sens est presque toujours dévié par rapport au sens originel du langage classique.

Ex. : «Humour» = «l'humour, c'est le rejet ; c'est être capable de rejeter, d'écarter de soi».

Dans certaines «sectes», il y a ainsi au moins 20 000 termes définis (*par elles*).

Dans ce nouveau langage qui distille progressivement l'adepte dans une incompréhension totale, il s'habitue à une pensée floue et se déconnecte complètement du langage commun qui fut le sien jusqu'à présent.

Néanmoins à force de parler ainsi, car ne voulant pas paraître pour un idiot, l'adepte se sen-tira valoriser. Il attribuera l'ignorance aux «autres», et en tirera un sentiment de supériorité le confirmant dans la conviction qu'on lui affirma sans cesse : «*seule la secte détient la connais-sance, la vérité totale et sur tout*».

* **Le pseudo-langage** propre aux sectes prétendument chrétiennes.

Les enseignements sont toujours justifiés par d'innombrables courtes citations bibliques, prises au pied de la lettre, censées se suffire entièrement à elle-mêmes, et prises hors contexte bien souvent.³¹

Ainsi donc, comme le confirme le psychiatre Jean-Marie Abgrall, **pour que la manipula-tion mentale soit efficace, plusieurs techniques doivent être utilisées conjointement** : au-cune n'est fiable à 100 %. La manipulation mentale est donc mise en évidence au coup par

³¹ D'après M. BOUDERLIQUE, Sectes, Les manipulations mentales, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990, p. 51-61.

coup, en démontrant une convergence des moyens. **Le résultat est par contre toujours identique : le bagage culturel et intellectuel de l'individu est remplacé par celui de la «secte».**

Mais telle la prise de certaines drogues influent sur le comportement et manifestent dès lors un certain nombre d'attitudes pouvant être relativement repérables par l'entourage, en est-il de même pour les personnes subissant une oppression mentale de «type sectaire» ?

6. Symptômes psychiques de la captation

Il semble qu'effectivement la perception d'une captation se révèle par :

- * un bouleversement rapide des projets et des repères de valeurs ;
- * une rigidification et un appauvrissement intellectuel qui se traduit par un langage modifié ;
- * une humeur qui devient morne, mais qui peut subir des phases d'exaltation, le sujet devient affectivement froid et sans spontanéité ;
- * le fait que le sujet devient infantile, sans avis propre et s'en remettant pour toute décision aux directives du groupe ;
- * des signes visibles de déséquilibres physiques ;
- * la pensée et/ou certaines croyances qui sont à bien des égards "délirantes".

Toutes ces manifestations sont d'ordre psychotique, c'est-à-dire qu'elles peuvent se produire lorsque le «Je» est devenu inopérant (*caractéristique de toute psychose*) et que le «Moi» se trouve livré à lui-même et à sa propre anarchie.³²

Mais comment se préserver d'un tel raz-de-marée, et comment réagir à celui-ci à l'égard de ceux qu'il a atteints ?

7. Prévention et attitudes à adopter

On peut envisager une prévention et «ré-action» tripartites :

- * **Par l'information : prévention contre la captation.**
- * **Par la formation au sens critique : dialogue vrai et légitime défense³³.**

³² M. BOUDERLIQUE, *Sectes, Les manipulations mentales*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990, p. 23-24.

³³ Comme l'a précisé le rapport du 10 janvier 1996 de la Commission d'enquête sur les sectes, mandatée par l'Assemblée nationale française, «*l'essentiel est bien d'utiliser pleinement les dispositions existantes, leur application systématique et rigoureuse devant permettre de lutter efficacement contre les dérives sectaires*», car il est peut-être vain d'attendre de la justice qu'elle se prononce sur la véracité d'une doctrine religieuse. Observons que si une lutte efficace doit être menée contre les sectes dangereuses, il s'agit peut-être d'un phénomène qui nous lance une interpellation : qu'avons-nous fait de nos questions existentielles ? dans quelle société vivons-nous ? avons-nous pris la peine d'entendre en vérité, nos besoins et désirs, nos attentes réelles, les valeurs individuelles et sociétales à découvrir, pour un accomplissement heureux ? ...

* **Etre soi-même porteur de sens : témoigner «amour et confiance».**

Premièrement, il faut savoir que **tout adepte est toujours une victime, quels que soient son rang et ses fonctions dans la «secte»**. Car si nous nous sommes attachés à étudier la «dérive sectaire» en postulant une «tête» pensant cette mise en œuvre, il faut saisir également que «pensant» consciemment ou non leur pratiques, les «dirigeants» des «sectes» sont à un autre niveau des victimes également. Bien que ceci ne diminue pas pour autant leur responsabilité, il n'en demeure pas moins que **«l'univers sectaire» pollue par lui-même**, car il n'est pas rare de constater que des «gourous» ont opéré malgré eux un «auto-lavage» de cerveau par «l'esprit» qui s'est développé, les décérébralisant tout autant que leurs adeptes, de la réalité. Selon le psychiatre Jean-Marie Abgrall, **les «gourous» se caractérisent par leur paranoïa**. Cette maladie mentale leur donne le sentiment d'être différents du reste de l'humanité et d'avoir un rôle de guides à jouer. Cette psychose se caractérise par :

- l'hypertrophie du moi : le gourou est égocentrique. Pour lui, ses désirs sont la volonté divine, ses pensées, la vérité absolue. Il est infaillible.
- la fausseté du jugement : les discours des «gourous» sont illogiques et absurdes. Ils s'alimentent de superstitions, de paralogismes, d'incompréhension du réel et d'interprétations abusives.
- la méfiance : le «gourou» se sent persécuté par le monde extérieur. La «secte», c'est bien, le reste, c'est mal.
- la psychorigidité : le «gourou» est convaincu que seul son raisonnement est fiable, que lui seul détient la vérité. Rien, ni personne, ne le fera changer d'avis.

Il nous semble essentiel de tenir compte de cette réalité pour aborder un «mouvement nuisible» en particulier, réfléchissant de la sorte aux dérives comportementales spécifiques qui ont envahi son ou ses «dirigeants».

Néanmoins, un «gourou» ne peut exercer sans un auditoire réceptif. Certains auteurs ont postulé la possibilité qu'il y ait un déplacement de l'investigation des images parentales de la famille d'origine sur le «maître» de la «secte». Inconsciemment, la «secte» assumerait les rôles des parents à la place de la famille d'origine. Il y aurait en quelque sorte, selon cette hypothèse, dans le phénomène de l'adhésion à une «secte», une certaine résurgence de problèmes névrotiques œdipiens

Deuxièmement, **la perception du monde et son sens sont devenus pour l'adepte conformes à ce qu'impose la «secte»**.

La prévention contre la captation ne peut suffire de mise en garde contre les méthodes de manipulation, même si ce travail est indispensable. Elle passe aussi par une éducation de la liberté individuelle. Elle suppose la pratique de la remise en question de soi garantissant l'autonomie de la recherche de ses propres références dans l'élaboration d'un véritable Idéal (*qu'on le nomme Dieu ou autrement...*). Ceci est bien une découverte du sens ori-

ginel de la réalité de la «foi», et sa distinction d'avec les «croyances» ou les «systèmes de croyances» peut et doit être diffusée et enseignée le plus largement possible. **La foi est la meilleure protection contre les croyances fermantes**³⁴.

Troisièmement, après la captation, on a affaire à un adepte. La discussion de ses croyances ne fera que les renforcer. Dès lors, il est préférable de maintenir ou de rétablir des **liens de sympathie et de donner des marques d'estime** qui puissent rompre l'isolement du sujet dans son «monde sectaire». Ceci doit cependant s'accompagner de la **revendication la plus nette au droit de ne pas partager les croyances de l'adepte**.

Les bribes de dialogue que l'on pourra amorcer avec lui doivent être l'occasion de rechercher les vestiges d'aspirations à des idéaux et valeurs qui furent autrefois les siens : **le but à poursuivre est d'amener l'adepte à se livrer à des *auto-interrogations***, mais il faudra toujours éviter de lui imposer cette démarche ! **C'est à lui seul qu'il incombe de se reconstruire**. Tout ce que nous pouvons faire pour lui est de le lui faire comprendre avec doigté, et de lui montrer notre confiance en lui (*notre «foi» en lui*). **L'écouter dans une stricte neutralité** lui offre des conditions de sécurité psychique dont il ne jouit plus dans la «secte». Par là, il peut enfin se parler à lui-même.

N'oublions pas cependant, qu'**il n'est pas possible de s'intéresser à un adepte sans tenir compte de sa famille et de ses proches**. Avec les familles traumatisées, il s'agit de **reconstruire des ponts et des liens** (*relier pour «recueillir-accueillir» = «religion»*), car c'est là que se situe naturellement la meilleure image concrète de ce que doit être une religion au sens vrai et premier. Le préalable nécessaire dans l'aide aux familles est de **soulager l'angoisse excessive en déculpabilisant** et de remplacer les tendances immédiates à l'agressivité violente (*qui ne pourrait s'en prendre de fait qu'à des manipulateurs eux-mêmes victimes*) par une **action plus positive et patiente de communication à établir ou à rétablir** dans une démarche qui requiert elle-même la foi.³⁵

Toutefois, les familles se trouvent devant une tâche énorme et extrêmement délicate. Dès lors, elles doivent se faire encadrer ou orienter, à notre sens, par des associations spécialisées dans ce domaine dont nous citons ci-dessous les principales adresses.

³⁴ La différence de nature postulée entre «sectes» (*totalitaires*) et «religions», tient en ce que ces dernières sont fondées sur un discours de foi tandis que les premières ne reposent que sur des ensembles de croyances fermées. Or la foi est une démarche de recherche, et donc d'ouverture, accompagnée d'une constante remise en question personnelle justement de ses propres représentations comme de celles qu'on peut nous proposer. La foi religieuse implique le doute, non pas de Dieu, mais de ce que nous croyons percevoir de ses enseignements, quels qu'en soient les agents de transmission. in M. BOUDERLIQUE, *Comprendre l'action des sectes, Ré-agir face aux sectes*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1995, pp. 91-95.

³⁵ D'après M. BOUDERLIQUE, *Comprendre l'action des sectes, Ré-agir face aux sectes*, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1995, p. 122-127.

8. Quelques adresses utiles ...

* En Belgique :

- l'**ADIF**, l'**Association pour la Défense de l'Individu et de la Famille** : Hertogenweg, 8 - 1980 Tervuren • Tél. 02 / 767 54 21 ;
- l'**ADCAM**, l'**Association de Défense Contre les Agressions Mentales** : rue Germinal, 63 - 4460 Grâce-Hollogne • Tél. 04 / 246 53 24 ;
- le **Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles** : rue Guimard, 11, loc. 101 • Tél. 02 / 513 99 75 ou 02 / 513 83 94 ;
- le **CIGS, Contact et Information sur les Groupes Sectaires** : rue du Congrès, 9 - 1000 Bruxelles • Tél. 02 / 219 87 66 ;
- l'**ASFVS**, l'**Association de Soutien aux Familles Victimes des Sectes** : Faontaine de la Blanche, 16 - 7803 Ath • Tél. 068 / 28 31 20 ;
- l'**AVPIM**, l'**Association des Victimes de Pratiques Illégales de la Médecine** : avenue du Roi, 186 - 1060 Bruxelles • Tél. 02 / 537 80 03 ;
- la **FECRIS**, la **Fédération Européenne des Centres de Recherche sur le Sectarisme** : Tél./Fax 02 / 358 59 98 ;
- **Point de repère santé** : Voie du Roman Pays, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve • Tél. 010 / 47 40 18 ou 010 47 39 59 ;
- <http://www.géocities.com/CapitolHill/3455> mène d'emblée au site belge : «**Non aux sectes**».

* En France :

- l'**UNADEFI**, l'**Union Nationale pour la Défense de la Famille et de l'Individu** : l'Oasis, 4, rue Fléchier - 75009 Paris & 10, rue du Père Julien Dhuit - 75020 Paris ;
- le **CCMM**, le **Centre Roger Ikor - Comité contre les manipulations mentales** - : 19, rue Turgot - 75009 Paris.

* En Suisse :

- **Info-Secte** : Case Postale - 1211 Genève 13.

Au terme de ce parcours sommaire du phénomène sectaire, nous souhaitons rappeler qu'en cette matière la prudence doit être de mise à tous les niveaux.

D'abord, le terme de «secte» aujourd'hui recouvre une telle diversité de sens, qu'il serait malvenu de l'utiliser à tort et à travers si l'on veut faire preuve de rigueur intellectuelle. Le remplacer ne nous semble pas résoudre pour autant la difficulté, mais il s'agirait plutôt à notre sens, de préciser ce qu'on entend par ce mot quand on l'utilise ou de repérer ce que son interlocuteur signifie derrière cette appellation, avant d'entreprendre tout dialogue sur le sujet. Corrélativement à ce problème terminologique de base, nous pensons que si des typologies peuvent aider à la réflexion, réaliser une classification des «mouvements» nous semble extrêmement délicat et risque de cristalliser tout débat et d'attiser stérilement les passions.

Deuxièmement, il ne va pas de soi d'indiquer que tel ou tel mouvement est à «dérive sectaire», car celle-ci guette tout groupement humain qui peut momentanément en faire les frais, et ce, involontairement, et par la suite réajuster le tir.

Troisièmement, il n'est pas non plus évident de prouver que certaines «sectes» dites «nuisibles» opèrent en tout état de cause une manipulation mentale sur leurs adeptes, car nous sommes dans le domaine de l'intangible, de l'évaluation toujours contestable.

Quatrièmement, notre société ne peut aborder ce phénomène sans se livrer à une auto-critique objective. C'est-à-dire qu'il serait peut-être utile qu'elle s'interroge sur sa responsabilité dans l'émergence de cette réalité, elle qui a misé pleinement sur la modernité, sur le tout-rationnel, éliminant en quelque sorte la part de mystère à laquelle aspire tout être humain, développant un esprit de rentabilité, ... Cela étant, l'Eglise, en particulier dans notre civilisation, n'a-t-elle pas à faire de même ?

Enfin, un bloc constitutionnel unit nos pays aujourd'hui, construisant l'Europe de demain, qui vise à obliger aux droits fondamentaux de l'homme, et en particulier à l'expression des libertés religieuses.

Cela étant dit, notre société ne peut ignorer ce phénomène en expansion et se doit à notre avis, de favoriser la compréhension de celui-ci par le biais des pouvoirs publics, et ce, afin d'éclairer tout citoyen sur les conditions d'adhésion à telle ou telle «groupement» et d'en préciser la démarche. Cette information d'ailleurs, doit concerner toutes les «sectes», et pas seulement «les mouvements à orientation religieuse».

En d'autres termes, observer et analyser ce phénomène nous semble fondamental, se posant un certain nombre de questions à l'égard des structures de ces «groupements», de leurs objectifs, des méthodes qu'ils utilisent, de leurs types d'organisation,... Ce «groupe» est-il totalement isolé du monde et du reste, des autres tendances religieuses ? Y a-t-il un responsable auquel tout le monde est soumis ou y a-t-il place pour l'échange, la liberté, la gratuité, ... Certes, l'enquête demeure complexe, car chaque groupe a sa structure, sa forme d'organisation, son organigramme, ses dogmes, sa propre hiérarchie, ...

Toutefois, la société doit prendre acte du phénomène sectaire, mais pas en le considérant du point de vue du contenu des croyances, car cela relève de la souveraineté individuelle. Et en ce sens, les Etats peuvent proposer à tout «groupement religieux minoritaire» par exemple, de se présenter, de travailler à leur transparence, et dès lors à penser à l'égard de ceux-ci des modes de régulation démocratiques si c'est envisageable : ce serait entre autres l'obligation de solliciter le statut de «congrégation». En revanche, dès lors qu'un «groupe» qui s'est constitué autour d'un message religieux ou non, secrète une nocivité soit personnelle en portant atteinte aux droits de l'homme, soit à l'équilibre social en portant atteinte aux lois qui régissent la société et permettent la paix civile, une action doit être intentée. A ce titre, les pouvoirs publics et l'opinion qui les soutient ont non seulement le droit mais le devoir de s'engager. Hormis les dispositions d'ordre classique comme le respect du code du travail, du droit fiscal, du droit douanier s'imposant à tout citoyen, il existe par exemple en France depuis le début du siècle, des dispositifs législatifs condamnant toute manipulation mentale. C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire de créer des lois répressives particulières contre les «sectes nuisibles», ce qui aurait en plus comme inconvénient de créer des «martyrs». L'arsenal juridique semble dès lors suffisant, le tout est de savoir si les magistrats l'utilisent à bon escient ou non.

Toutefois, nous estimons qu'avant tout, il faut favoriser au maximum la prévention en sensibilisant tout un chacun à développer un sens critique, un “réflexe de conscience”. Lors de la rencontre de «mouvements "bizarres"», un certain nombre de questions doivent se poser portant sur trois aspects qui sont trois clés : l'aspect “connaissance”, l'aspect “pratique” et l'aspect “expérience”.

En d'autres termes, d'abord réfléchir sur l'aspect reçu de l'extérieur et transmissible : *Quand et dans quel contexte ce «mouvement» est-il né ? Y a-t-il un fondateur ? Et si oui, qui est-il ? A quoi ce «groupement» croit-il ? Quels enseignements fondamentaux le “croyant” doit-il accueillir ? Existe-t-il des livres sacrés ? Comment le groupement a-t-il évolué depuis ses débuts ?*

Ensuite, observer l'expression dans le culte et dans la vie : *Quels sont les principaux rites ? Quelles sont les règles morales essentielles ? Comment les groupes sont-ils organisés ? Quelles sont les différentes autorités ? Comment devient-on membre de ce «mouvement» ? Qu'advient-il de ses adeptes ?*

Enfin, discerner l'aspect mystique intérieur visé, et le cheminement qui le sous-tend : *Quel éveil de la conscience humaine est-il à la source du «groupement» ? A quelle espérance ouvre-t-il ? Quelles qualités humaines ce «mouvement» développe-t-il ? Quel bonheur per-*

met-il de vivre ? Quelle est son influence dans la vie des personnes ? Celles-ci ont-elles subi une transformation radicale de leur personnalité dans les premiers temps de leur adhésion ? Qui en sont les témoins ?

Les «sectes» sont intelligentes et subtiles, c'est pourquoi il est fondamental de les saisir en profondeur si l'on veut pouvoir lutter contre celles qui provoquent des états opposés à l'épanouissement personnel recherché, phénomène qui est à la base de l'adhésion sectaire chez les adeptes.

Une confusion religieuse s'installe d'ailleurs souvent à ce propos quant à l'appréciation première des adeptes ou de certains adeptes potentiels entre le vécu émotionnel et intérieur des personnes et ce qui est à décrire, à décrypter sur le plan intellectuel : ce n'est pas parce qu'on vit une expérience forte qui provoque un état de plénitude momentanée que pour autant le groupe dit la "vérité". Il s'agit donc de bien voir au-delà de cette expérience, ce que devient la personnalité des membres dans le temps, et de s'efforcer à cultiver en toute circonstance la faculté de discernement.

Certes, tout le monde peut se tromper, car tout l'être de la personne est impliqué dans un engagement honnête. Toutefois, cet élan ne doit aucunement dispenser d'une vigilance à l'égard de ce qui est proposé pour atteindre la réalisation de soi visée.

Un des disciples de Thomas d'Aquin, grand docteur de l'Eglise catholique romaine, demanda un jour : *«Maître, si le pape me demande de faire quelque chose, et que ma conscience me demande de faire autre chose ! Que dois-je faire, à qui dois-je obéir ?»* Autrement dit, à quoi donner sa confiance et son assentiment ? Quelle fut la réponse de saint Thomas, grand maître en théologie et disciple fidèle du siège romain ? *«Ecoute la voix de ta conscience en cherchant à l'éclairer.»* Ecouter la voix de sa conscience ne suffit pas ; celle-ci n'est jamais totalement purifiée et peut être le lieu de toutes sortes d'illusions ou de fantasmes. Elle demande sans cesse à être clairée par l'analyse, la réflexion propre ou la tradition des anciens.

Ainsi Thomas d'Aquin, avec discernement, ne propose ni l'obéissance aveugle à un ordre établi, ou la démission devant une autorité toute-puissance et respectée, ni la fantaisie où il s'agirait de suivre son petit point de vue, son inspiration, ou même sa révélation, sans chercher à l'éprouver, à l'éclairer.³⁶ N'est-ce pas là, la première des préventions à réaliser, excluant ainsi tout «sectarisme» à l'égard des «sectes» et invitant à développer un esprit critique vis-à-vis des «sectes» évidemment, mais également envers les Eglises et les religions?

³⁶ LELOUP J.-Y., *Sectes, Eglises et religions. Eléments pour un discernement spirituel*, Coll. Espaces libres, Albin Michel • Spiritualités •, 1998., pp. 118-119.

SOURCES & ORIENTATIONS

BIBLIOGRAPHIQUES

- ABGRALL J.-M., La mécanique des sectes, Coll. Pocket, Paris, Documents Payot, 1996.
- BOUDERLIQUE M., Comprendre l'action des sectes, Ré-agir face aux sectes, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1995
- BOUDERLIQUE M., Sectes, Les manipulations mentales, Coll. "l'Essentiel", Lyon, Chronique sociale, 1990.
- DELHEZ C., DENAUX A., Eglises, «sectes» et nouveaux mouvements religieux, Namur, Fidélité, 1999.
- DELHEZ C., Les sectes, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1990.
- DELHEZ C., Les sectes, Coll. "Que penser de ... ?", Namur, Fidélité, 1996.
- DELHEZ C., Nouvel Age et nouvelles religiosités. Regard chrétien, Toulouse, Christ Source de Vie / Fidélité, 1994.
- DESMEDT K., Les sectes. Une nécessité de discernement, Louvain-la-Neuve, Mém. Lic. Psy., UCL, 1997.
- DOROZYNSKI A., RENAUD J., La manipulation des esprits et comment s'en protéger, Paris, Le Prat, 1981.
- FILIAIRE B., Le grand écervelage, Paris, Plon, 1993.
- HASSAN S., Protégez-vous contre les sectes, Paris, Du Rocher, 1995.
- LALLEMAND A., Les sectes en Belgique et au Luxembourg, Bruxelles, EPO, 1994.
- LELOUP J.-Y., Sectes, Eglises et religions. Eléments pour un discernement spirituel, Coll. Espaces libres, Albin Michel • Spiritualités •, 1998.
- MAT-HASQUIN M., Les sectes contemporaines, Bruxelles, ULB, 1983.
- MATHEN S., La manipulation mentale de l'adepte au sein de sectes dites "dangereuses", Louvain-la-Neuve, Mém. Lic. Psy., UCL, 1997.
- PICARD G., L'enfer des sectes, Paris, Le Carrousel-FN, 1984.
- RENDERS A., Les facteurs motivationnels de l'adhésion à une secte religieuse, Louvain-la-Neuve, Mém. Lic. Psy., UCL, 1988.
- VERMEULEN J., La mécanique des sectes : une mécanique de groupes. Petit essai épistémologique, Louvain-la-Neuve, Mém. Lic. Psy., UCL, 1998.
- VERNETTE J., Les sectes, Paris PUF, 1993.
- VERNETTE J., Sectes et réveil religieux : quand l'Occident s'éveille..., Mulhouse, Salvator, 1976.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1.
1. QU'EST-CE QU'UNE «SECTE» ?	3.
2. LA «DERIVE SECTAIRE»	5.
3. PROFIL(S) TYPE(S) D'ADEPTES POTENTIELS ?	8.
4. QUE PROPOSENT LES «SECTES» ? POURQUOI ATTIRENT-ELLES ?	10.
5. TECHNIQUES D'APPROCHE ET DE MANIPULATION	11.
6. SYMPTOMES PSYCHIQUES DE LA CAPTATION	15.
7. PREVENTION ET ATTITUDES A ADOPTER	15.
8. QUELQUES ADRESSES UTILES ...	18.
CONCLUSION	19.
BIBLIOGRAPHIE	22.